

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18111 - 70ÈME ANNÉE

Les prix des carburants repartent à la hausse

La Réunion va droit dans le mur avec la route en mer dite NRL



Le projet de route en mer est un cadeau aux importateurs de pétrole qui vendent cher leur marchandise.

Le projet de route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL, a un coût prévisionnel qui ne se limite pas à l'infrastructure seule, ainsi qu'à la traversée de Saint-Denis. Il doit prendre en compte sa principale conséquence : l'impossibilité de construire plus tard un train car tout l'argent aura été jeté dans la mer. La hausse des prix des carburants est un avant-goût de ce qui attend les Réunionnais si jamais ce funeste projet allait à son terme.

Depuis ce matin, les prix du gaz et des carburants ont de nouveau augmenté. 6 centimes de plus pour un litre de super, 3 centimes de hausse pour un litre de gazole et 12 centimes pour une bonbonne de gaz : les prix des deux premiers produits ont augmenté d'un coup plus rapidement que la hausse moyenne des prix sur une année. Cela faisait plusieurs mois que les prix du pétrole étaient en chute libre. Si ce phénomène n'avait pas eu de répercussion sur les billets d'avion vendus à La Réunion, il a fini par impacter le prix des carburants. Ils étaient en baisse depuis plusieurs mois. L'embellie a cessé le mois dernier. La reprise des cours

du pétrole a été immédiatement payée par le consommateur à La Réunion. Le 1er mars, le super avait brutalement augmenté de 11 centimes, le gazole de 6 centimes et la bonbonne de gaz de 30 centimes. Aujourd'hui, la hausse apparaît plus modérée, mais elle montre une tendance à la hausse qui va s'installer.

Facteurs persistants

Ce sont en effet les mêmes arguments qui sont avancés pour expliquer la décision du préfet d'augmenter les prix. L'administration indique que le prix du baril de

pétrole est repassé au-dessus de 60 dollars au lieu de 50 dollars, aussi bien en février qu'en mars. L'autre facteur est la dépréciation de l'euro par rapport au dollar : 3 % en février, 5 % en mars. Le pétrole s'achète en dollar et l'euro ne cesse de reculer.

Ces facteurs dépendent de données sur lesquels les Réunionnais n'ont pas de prise. Ce n'est pas La Réunion qui intervient pour fixer les cours du pétrole, ni celui de l'euro. C'est apparemment l'affaiblissement de cette monnaie face à celle des États-Unis qui pèse encore plus. En Europe, la crise est loin d'être finie, ce qui fait craindre la poursuite du recul de l'euro, avec en conséquence un renchérissement

de la facture pétrolière payée par les Réunionnais.

Prix de la casse du tram-train

Jusqu'en 2010, l'ancienne direction de la Région Réunion travaillait à libérer les Réunionnais de cette coûteuse dépendance. C'était le projet de tram-train électrique, amorce de l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025. L'objectif était de faire une croix sur le principal poste d'importation de notre île, les carburants, et de limiter fortement le troisième, les automobiles et les camions. Les centaines de millions d'euros économisés étaient autant d'argent pouvant être utilement investis sur place pour développer La Réunion. La Réunion pouvait alors envisager de fixer elle-même le prix de l'énergie, car tous les facteurs seraient maîtrisés sur place : matière première (énergies renouvelables), centrales de production, infrastructures de transport et de distribution.

La décision des socialistes de faire perdre l'Alliance en 2010 a remis en cause cette feuille de route. Didier Robert s'est empressé de stopper les travaux du tram-train, et il a basculé tous les crédits prévus sur une improbable route en mer à six voies. Ce projet pharaonique est le couronnement de la politique du tout-automobile imposée aux Réunionnais depuis la fin des années 1950. Il est clair que si jamais ce rêve funeste voyait le jour, les Réunionnais n'auraient plus un sou en caisse pour construire un train. Ce serait alors la mort de toutes les alternatives à l'automobile. Les Réunionnais seraient alors condamnés à utiliser un moyen de transport fonctionnant avec une énergie fossile importée, dont ils ne maîtrisent pas le prix.

Les Réunionnais devront payer

La nouvelle augmentation des prix des carburants est donc une nouvelle illustration concrète de la politique menée à la Région : droit dans le mur avec la route en mer. Elle ne donne aucune alternative et une seule certitude : les Réunionnais devront payer, cher et longtemps.

M.M.

Le préfet de La Réunion fixe de nouveaux prix à la hausse

3 centimes de plus pour le gazole, +6 centimes pour le super et +12 centimes pour la bouteille de gaz à partir de ce matin. La faiblesse de l'euro face au dollar est la principale explication avancée à la spectaculaire hausse des prix des carburants à La Réunion à partir de demain, 1er avril 2015. Voici le communiqué de la préfecture.

Sur la période de référence, 2 au 20 mars 2015, on constate une augmentation des cotations du supercarburant (+6,5%) et du gazole (+1,8%) en raison de la conjoncture internationale. Le prix du brut (brent mer du nord), qui était passé sous la barre des 50 dollars le baril au cours du mois de janvier, est repassé au-dessus de 60 dollars le baril le 20 février. Il semble amorcer un repli mais il est trop tôt pour en tirer une conclusion sur une orientation à la baisse ou à la hausse.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle s'établit à 460 dollar/TM (-20 \$/TM soit - 4,2%). La baisse reste modeste. On reste sur des niveaux de prix du milieu de l'année 2009.

Dans la période, la parité euro/dollar se dégrade de près de 5 %. La moyenne de parité sur la période de 15 jours ouvrés s'établit à 1,0810 dollars pour 1 euro (carburants et gaz).

Les prix à La Réunion

Le sans plomb

La hausse de la cotation (+ 6,5%) est fortement accentuée par la dégradation de l'euro (+ 4,8%). Ce dernier paramètre induit une hausse de 3 cts à lui seul. En définitive, le prix CAF augmente de plus de 11 %. Le prix public maximal augmente de 6 cts.

Le gazole

La hausse de la cotation du gazole est moins forte (+1,8%). Comme pour le supercarburant, elle est accentuée par la dégradation de l'euro (qui est responsable de 2cts de hausse pour ce produit). La conjonction de ces paramètres fait que le prix CAF augmente de 6,5 %. Le prix public maximal augmente de 3 cts.

Le gaz

Le seul paramètre de la cotation mensuelle aurait dû entraîner une baisse du prix de la bouteille à hauteur de 21 cts. La dégradation de l'euro par rapport au dollar contredit cette baisse à hauteur de 33 cts. Le prix final augmente donc de 12 cts à 17,67 €.

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1er avril 2015 :

- Supercarburant (euro/litre) : 1,44 (+4,34%)
- Gazole (euro/litre) : 1,08 (+ 2,86%)
- FOD / GNR / Pétrole Lampant (euro/litre) : 0,72 (+4,34 %)
- Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (euro/litre) : 0,71 (+7,56 %)
- Gazole destiné aux professionnels de la mer (euro/litre) : 0,69 (+ 4,53%)
- Gaz (euros par bouteille de 12,5 kg) : 17,67 (+ 0,68%)

Edito

Les médias se trompent sur Huguette Bello. Nouveaux cas de complicité.

Les médias se sont laissés tellement intoxiquer par Huguette Bello et son PLR de circonstances qu'ils ne savent plus quoi inventer pour essayer de les sauver du désastre. Pour ces faiseurs d'opinion, la trahison était le summum de la vertu en politique. On ne comptait plus le nombre de transfuges issus du PCR qui faisaient la une de ces instruments de propagandes de masse. Avec les socialistes dans le rôle de complice acharné, nos adversaires comptaient déjà se partager les dépouilles du PCR. Il a suffi de résister et de laisser mûrir leur projet sordide pour mesurer l'ampleur du désastre.

Commençons par Huguette Bello, la doyenne des parlementaires (bientôt 2 décennies), présidente inamovible de l'UFR depuis 35 ans, présidente du PLR et maire de Saint Paul encore l'an dernier. Elle obtient 20 876 voix aux élections municipales de mars 2014, dans la capitale de l'ouest. Cette fois, elle obtient 4064 suffrages. En un an, 16 816 voix se sont envolées. Les médias, notamment les journalistes patentés, n'ont strictement rien vu. Pour les esprits chagrins, parlons en pourcentage. Cela fait une chute de 46 % à 14 %, soit 32 points de perdu. En comptant sur l'ensemble de l'île, au premier tour des Départementales, les candidats soutenus par Bello ont obtenu 4 %, soit 7 points de moins qu'aux Municipales 2014. Espérons qu'après nos informations, il y aura au moins un média pour sortir les journalistes de leur cécité.

En nombre de sièges, c'est encore plus net. Bello a collé aux transfuges l'étiquette PLR. Ainsi, sur Saint Paul, elle déclarait disposer de 3 conseillers sortants. Cela lui a

permis d'exiger que le PS ne désigne pas de candidature dans les 3 nouveaux cantons. Ceci est bien sûr une supercherie, car il y avait 5 cantons avant et non trois. Si elle se voulait unitaire, elle aurait pu proposer des listes communes. Même ce minimum a été interdit au PS. Là encore, c'est tellement gros que les journalistes patentés ont préféré botter en touche. À quoi a servi tout ce traitement particulier dont bénéficient Bello et PLR, puisqu'il n'y a plus aucun conseiller au Département. La tentative d'atténuer le désastre général par la victoire des candidats de la Mairie au Port n'est qu'une farce qui trouvera rapidement ses limites.

En décembre 2013, Témoignages avait publié une contribution des camarades de Saint Paul, intitulée : le doute s'est emparé de Huguette Bello. C'était à la suite d'une AG qui s'était tenue à huis clos alors que celle-ci était censée annoncer sa candidature aux municipales en mars 2014. Aucun journaliste n'a protesté alors qu'elle ne rate aucune occasion de faire appel à leur présence pour couvrir toute sorte de futilité. Jusqu'à quand ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Elections départementales

Droite et Gauche se partagent les Outremer

Alors que la Guyane et la Martinique ne votaient pas, la droite a conquis Mayotte et la Guadeloupe reste à gauche, les pro-Lurel deviennent majoritaire. La droite s'est largement imposée lors de ces élections départementales, à La Réunion et à Mayotte, ce qui est une première.

La Guyane et la Martinique auront de nouvelles institutions en décembre 2015, de fait les mandats des conseillers généraux ont été prolongés jusqu'au 1er janvier 2016. À partir de cette date, les deux départements seront dotés d'une collectivité territoriale unique qui aura les compétences d'un département et d'une région réunies.

La droite mahoraise bien installée

À Mayotte, les binômes UMP-UDI ont remporté 12 sièges. Ils obtiennent ainsi la majorité au Conseil départemental. L'UMP-UDI devance les Divers droite, qui ont 9 sièges et les Divers gauche, avec seulement 5 sièges.

En dépit de sondages favorables, les candidats Divers gauche (25,01 %) ont été devancés par l'UMP (24,82 %) et les Divers droite (22,09 %). Le président sortant du Conseil Général, Daniel Zaïdani (DVD), a de nouveau remporté son canton avec 58,29 % des voix, cependant, il pourrait être battu à la présidence du Conseil départemental par Chiha-bouddine Ben Youssouf (DVG) ou Attoumani Douchina Ahamed (UDI), qui se présentent.

La Guadeloupe reste socialiste

En Guadeloupe, le PS et les alliances réalisées par Victorin Lurel, ancien ministre des Outre-mer, ont emporté une large victoire, avec 26 sièges. Le président sortant du conseil général, Jacques Gillot, a été réélu dans son canton, mais sa reconduction à la présidence reste incertaine. Succès pour Victorin Lurel, actuel président de région, et candidat à sa succession aux régionales de décembre 2015, la fédération PS et apparentés passe loin devant le GUSR (Guadeloupe unie socialisme

et réalités), parti du président sortant, Jacques Gillot, qui possède désormais 11 conseillers départementaux. La droite s'en sort avec 5 élus et le parti communiste guadeloupéen est désormais absent de la future assemblée.

Le « camp pro-Lurel » a remporté plusieurs cantons à l'instar de Josette Borel-Lincertin. Cette dernière a le soutien du député-maire des Abymes, Eric Jalton, pour la présidence du Département car « il est temps qu'une femme de gauche soit à la tête du département ».

Cette victoire départementale est importante pour Victorin Lurel, qui

refuse le référendum proposé par Jacques Gillot, concernant la future collectivité unique comme en Guyane et en Martinique. La surprise vient la défaite, dès le premier tour, de Lucette Michaux-Chevry, figure de la droite guadeloupéenne. Selon lalère, les électeurs n'auraient pas apprécié qu'elle place sa fille, Marie-Luce Penchard, à la mairie de Basse-Terre en 2014, cependant, la fille et la mère prévoient de revenir pour les élections régionales de décembre 2015.

Céline Tabou

Canton du Port

Firose Gador et Jean-Yves Langenier : «poursuivre notre engagement au service de la population»

Dans un communiqué, Firose Gador et Jean-Yves Langenier, candidats communistes aux élections départementales au Port, remercient les 3.604 électrices et électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages. Ce résultat obtenu face au clientélisme systématique de l'appareil municipal «ne peut que nous encourager à poursuivre notre engagement au service de la population»

«Au lendemain du 2ème tour de l'élection départementale dans le 2ème canton du Port, Firose Gador et Jean-Yves Langenier, ainsi que leurs remplaçants Mémouna Patel et Naren Mayandi, tiennent à adresser leurs remerciements aux 3.604 électrices et électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages. Ils apprécient à leur juste valeur la qualité de ces votes, qui sont des votes de conviction et d'adhésion à un projet de société ouvert sur le développement de La Réunion.

Ce résultat a été acquis dans le contexte difficile d'un clientélisme systématique exercé par l'appareil municipal, dont l'exemple le plus frappant a été le chantage à l'emploi durant la période pré-électorale et pendant la campagne elle-même. Compte tenu de ces conditions, c'est un résultat, obtenu dans la clarté et la sincérité, qui ne peut que nous encourager à poursuivre notre engagement au service de la population.»

En France, fin des quotas laitiers

Vers la fin du quota sucrier: pas d'état de grâce pour la majorité de droite du Conseil départemental

À peine élus en France, les Conseils départementaux devront faire face aux effets de la fin des quotas laitiers aujourd'hui, 1er avril. À La Réunion, c'est le quota sucrier qui va être supprimé en 2017. La nouvelle majorité du Conseil départemental devra en gérer les conséquences économiques et sociales. La crise a déjà commencé : le prix de la canne n'est pas encore connu à trois mois de la coupe.



Les producteurs réunionnais sont en effet loin de couvrir tous les besoins. L'industrie agro-alimentaire a donc recours à des importations.

Agriculture et aide sociale

Mais cette décision préfigure ce qui attend La Réunion avec la fin des quotas sucriers. Il signifie la fin de la garantie apportée par l'Europe à la totalité de la production sucrière de La Réunion, à compter de 2017. Les conséquences seront décisives, car la canne à sucre est le pilier de la dernière grande industrie de notre île.

Depuis que la fin des quotas est une perspective crédible, les concurrents européens des Réunionnais ont réformé radicalement leur système de production. En France, une usine peut produire 200.000 tonnes de sucre par an. L'État a décidé de s'investir pour y maintenir une forte production de sucre de betteraves. De plus, le sucre produit en Europe est directement disponible sur ce marché sans avoir besoin d'être transporté plusieurs milliers de kilomètres.

Pour que le sucre réunionnais puisse pouvoir faire face à la concurrence, la filière demande une aide supplémentaire de 38 millions d'euros, soit un total de 128 millions d'euros d'aide directe de l'État à compter de 2017. Ce versement est conditionné à l'accord de l'Union européenne et il n'y a toujours aucune nouvelle de la demande auprès des autorités européennes. Comme en France, le Conseil départemental gère toujours l'agriculture et l'aide sociale. Il sera donc en première ligne face à la crise.

La fin des quotas laitiers confirme bien le changement profond en train de s'opérer. La nouvelle majorité devra y faire face, l'état de grâce ne durera donc pas longtemps.

M.M.

À trois mois de la coupe, le prix de la canne n'est toujours pas fixé. (Photo Toniox)

Hier en France, des agriculteurs ont manifesté. Ils demandent d'être protégés des conséquences de la fin des quotas laitiers. Mis en place par l'Europe, ces quotas permettent aux producteurs d'avoir des revenus garantis. Si un agriculteur n'arrivait pas à vendre toute sa production, alors l'Europe intervenait pour acheter l'invendu jusqu'à une certaine limite, le quota.

À partir d'aujourd'hui, les quotas laitiers sont abolis. Les agriculteurs pourront donc produire sans limite, mais ils devront se débrouiller pour trouver des débouchés. Ce qu'ils ne vendent pas, l'Europe ne sera plus là pour le racheter.

Qui résistera aux «fermes de 1000 vaches» ?

Cette nouvelle satisfait des producteurs qui pensent tirer parti de la fin de la limite des quotas. Ils souhaitent conquérir de nouveaux marchés, en particulier la Chine. France Bleu annonce un investissement chinois dans le Finistère. L'objectif est de transformer 300 millions de litres par an pour exporter

tation en Chine. Un millier d'exploitations alimenteront cette usine.

La France a vu aussi l'ouverture récente d'une ferme géante, surnommée « ferme des 1000 vaches ». C'est une agriculture encore plus intensive, pour faire baisser au maximum le prix de revient.

En Europe, d'autres pays accueillent favorablement la fin des quotas laitiers. C'est notamment le cas de l'Allemagne qui dépasse très souvent son quota et qui a dû payer un total de 2 milliards d'euros de pénalité pour cette raison.

Tout cela fait craindre à des éleveurs français une crise de surproduction, avec un effondrement du prix du lait. Depuis aujourd'hui l'Europe n'intervient plus, le prix du marché va donc s'appliquer.

Devant cette crise prévisible, les Conseils départementaux seront en première ligne. Ils héritent toujours des compétences « agriculture » et « action sociale » du Conseil général. Ils devront donc gérer l'impact de la fin des quotas sur les exploitations agricoles, et seront sollicitées pour apporter un soutien social à des agriculteurs en difficulté.

Autant dire qu'à peine élus, les conseillers départementaux seront tout de suite dans le dur.

À La Réunion, la fin des quotas laitiers n'a pas la même signification.

La section communiste de Saint-Paul et l'aménagement du centre-ville

Le bâtiment de l'ex-future médiathèque doit «être détruit»

Alors que le collectif Citoyen Cimendef manifestait mardi 31 mars devant les grilles de la Région, afin de contester la transformation de la médiathèque saint-pauloise en conservatoire régional, le secrétaire de la section PCR de Saint Paul, Philippe Yee Chong Tchi Kan, affirmait la veille qu'il faut « détruire ce bâtiment », qui est « une erreur ».



Un bloc de 6 étages en plein centre-ville. Les communistes estiment que ce bâtiment comporte des risques, il existe une « possibilité d'effondrement ». (photomontage Périphériques Architectes)

La Commission permanente de la Région a adopté mardi l'acquisition par la Collectivité du bâtiment de l'ex-future médiathèque situé au centre-ville de Saint-Paul. Ce dernier accueillera le Conservatoire à Rayonnement Régional ouest et un espace de proximité dédié aux événements culturels pour un jeune public. Projet lancé par l'ancienne mandature d'Huguette Bello, la médiathèque Cimendef est « une erreur parce que ce bâtiment, à cet endroit, participe à la continuation de la politique municipale » antérieure. Pour Philippe Yee Chong Tchi Kan, cette structure est « l'illustration de

ce qu'on aurait jamais fait. Le bâtiment n'est pas prévu dans le programme de 2008, alors faire croire à une préoccupation culturelle alors qu'ils ont contribué à la destruction de la MCUR (1), ça ne passe pas, pour nous, communistes ». D'autant plus qu'« on n'avait pas l'ambition de faire mieux que la précédente mandature, comme il a été dit, concernant ce bâtiment ».

Pour le secrétaire de section, l'erreur est écologique, car « on n'a jamais cessé de demander l'étude du sol, mais on ne l'a toujours pas eue », bien qu'il « existe de l'eau à 50 centimètre sous le sol ». Raison pour laquelle, « la zone n'a pas besoin d'arroser automatique » a ex-

pliqué ce dernier. Ensuite, en matière de circulation, celle-ci devrait s'avérer encore plus difficile.

« Le bâtiment doit être détruit, parce qu'il est un risque pour les usagers du fait des phénomènes climatiques et de la possibilité d'effondrement de la structure », a assuré Philippe Yee Chong Tchi Kan, qui n'a pas eu connaissance de la décision des élus de L'Alliance, concernant l'avenir de cet bâtiment.

Céline Tabou

1. Maison de la Civilisation et l'Unité Réunionnaise.

Prévention des risques

Catastrophes naturelles : La Réunion département le plus exposé

La Croix-Rouge organisait hier avec ses partenaires un comité de pilotage sur la gestion du risque de catastrophes naturelles à La Réunion. Le Croix-Rouge rappelle que La Réunion est le département le plus exposé, d'où la nécessité de s'adapter. Voici le communiqué de la Croix-Rouge.



L'actualité récente, notamment les inondations à Madagascar et le passage de la tempête Haliba, nous rappelle que la zone sud-ouest de l'océan Indien est particulièrement affectée par les aléas naturels. L'île de La Réunion, par sa position géographique, sa géologie et son relief très accidenté, est le département français le plus exposé aux risques de catastrophe. En complément des actions de préparation et de réponse aux catastrophes, il apparaît indispensable de renforcer la culture du risque sur le territoire.

C'est dans ce but que la Croix-Rouge française, à travers la PIROI, met en oeuvre un projet de sensibilisation « Paré pas Paré ? » auprès de la popu-

lation. Lancé en 2011, le projet incarné par la tortue Timoun, a pour objectif de sensibiliser la population réunionnaise aux risques de catastrophes naturelles.

Pour y parvenir, plusieurs axes de travail sont privilégiés. La PIROI développe des partenariats en s'associant à un grand nombre d'acteurs impliqués dans la gestion des risques, sensibilise les enfants en milieu scolaire, périscolaire. La Croix-Rouge française mène également des actions auprès du grand public lors d'événements comme le Grand Raid, la fête de la Science ou encore la Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes... Les perspectives qui seront proposées au COPIL pour l'année 2015-2016 porteront notamment sur :

L'extension des activités de sensibilisation à un plus grand nombre d'élèves (Plus de 6 000 élèves bénéficieront du projet sur l'année scolaire 15-16)

La mise en oeuvre pendant les vacances scolaires (juillet-août) d'un dispositif itinérant « type caravane » de sensibilisation aux risques de catastrophes naturelles et aux gestes de 1er secours destiné au grand public

Des actions de sensibilisation par le biais d'un conte « In lil danjéré »

Des ateliers thématiques destinés aux familles « Nout fami lé paré ! » ...

Oté

Lo kapitol lé kosté sanm la rosh tarpéiène !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, bann gosh i sort gingn in bon kalote pou zéléksyon kisoï dan La Frans, kisoï dann péi l'outrè-mèr la Rényon konpri. Pou kosa la gingn so kalote-la ? Sanm pou moin, pars demoun téi kroï bann promès Fransoi Hollande é lété in bann promès pou la po d'patat. Tout fason la gosh la touzour été konmsa : promès, promès, promès, bla, blabla, blablabla é pou lo rèss konm di lo kont, kroiyé moi é fouté vou d'dan. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, vi koné vi fatig amoin avèk vot késtyonn droit « bot késtyonn gosh. A koz ? Pars si mi tronp pa Holland la pa vouli aplik in n'ot politik ké sat Sarkozy la améné é si li l'avé aplik son program pou La Frans lé shoz nora pa été konm zot i lé zordi si solman Holland l'avé rédi lo rin dovan madam Merkel. Si li l'avé rédi lorin, banna l'avé poin lo moiyin zèt La Frans konm in vyèy shosète épi li nora rann sèrviss bann péi dann la difikilté konm La Grès, Portigal, l'Espagn épi d'ot ankor.

Pou La Rényon Holland la tonm dakor avèk bann sosyális péi konm lo nomé Vergoz, é zot la ankouraz Didier Robert dann son mové politik. Si tèlman, konm di lo kont, pyé doné shoal monté, é li la donn lé z'arm pou konbat bann sosyális. Donk banna la tir zot mèm in bal dann zot pyé... Zordi zot i rann azot kont paer zot mèm lo kou i fémal sirtou pou sak la pankor tro gagné.. Mé, konm provèrb romin té i di : « lo kapitol lé kosté sanm la rosh tarpéyène ! ». Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« I nourri pa l vèr pou pik son kèr ! » - in kozman pou la rout

Dann tan lontan demoun téi mor avèk la maladi lo vèr. Té i prétan, lo vèr téi mont o kèr é té i pik ali. Lé pa konmsa, mé bann vèr kan zot i atak dann l'intestin zot i done la maladi é mèm la konplikasyon maladi é san médikaman l'avé d'moun té i mor... Dann nout kozman pou la rout sa i vé dir, ou i évite nourri lo mal lé riskab fé aou d'tor. Donk, ni évite kré in sityasion lériskab fé anou d'tor in zour. In légzanp ? In moun volèr, ou i done pa li in plas pou li dor dann out magazin, pars landomin li la fine déménaz out bien. Zot pèrsonèl, zot la fine trouv in sityasion konmsa ? Kalkil bien, fé bouy zot matyèr griz é zot va oir, si rant-rant, nou lé pa riskab ète dakor rantre nou.